



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2021

DELIBERATION N°04062021-06

L'an deux mil vingt et un, le quatre juin à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle des fêtes de Miré, en session ordinaire, sous la présidence de Madame la Maire Brigitte OLIGNON.

Étaient présents : Madame Brigitte OLIGNON, Madame Liliane LANDEAU, Monsieur Éric GUERIN, Monsieur Alain CLEMENCEAU, Madame Nadia AUBRY, Monsieur Serge BEILLARD, Monsieur Dominique BELLANGER, Monsieur Daniel CLOUET, Monsieur Florent DESETRES, Madame Delphine HALARD, Monsieur Jean HARVEY, Monsieur Éric MENAGÉ, Madame Laure NITZEL, Madame Christelle VIGNAIS.

Était absente et excusée : Mme Murielle SIMON,

CONVOCATION DU 26 AVRIL 2021
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 14
NOMBRE DE VOTANTS : 14

Mme Laure Nitzel a été élue secrétaire de séance.



Délibération n° 06: VENTE PARCELLES LOTISSEMENT LA TOUCHE

VU le CGCT ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 3 avril 2018 fixant le **prix de vente à 30€ HT du m²**;

VU le plan de règlement du lotissement ;

CONSIDERANT les réservations formulées par :

- Monsieur MARIE Jérôme et Monsieur BENOIT pour les parcelles n°14 et 13 d'une superficie respective de 717 m² et 483 m² ;
- Monsieur LUAIS Jean-Yves pour la parcelle n° 16 d'une superficie de 405 m² ;
- Monsieur MARSOLLIER Benoit pour la parcelle n°11 d'une superficie de 396 m² ;
- Monsieur et Madame LEPROUST Thierry et Stéphanie pour la parcelle n° 8 d'une superficie de 419 m² ;
- Monsieur et Madame POUSSIN Christopher et Melody pour la parcelle n° 15 d'une superficie de 465 m²
- Monsieur BUANA KIMIRU Farel et POUSSIN Melody pour la parcelle n° 10 d'une superficie de 484 m²
- Monsieur et Madame BELOUIN Franck et Mathilde pour la parcelle n° 17 d'une superficie de 417 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **de vendre la parcelle n°14 cadastrée A1232 d'une surface de 717m² à Monsieur MARIE Jérôme et Monsieur Mickael BENOIT domiciliée à SOUCELLES (49140),**
- **de vendre la parcelle n°13 cadastrée A1231 d'une surface de 483 m² à Monsieur MARIE Jérôme et Monsieur Mickael BENOIT domiciliée à SOUCELLES (49140),**
- **de vendre la parcelle n°16 cadastrée A1234 d'une surface de 405 m² à Monsieur LUAIS Jean-Yves domiciliés à Saint-Lambert-la-Potherie (49070),**
- **de vendre la parcelle n°11 cadastrée A1229 d'une surface de 396 m² à Monsieur MARSOLLIER Benoit domicilié à SOUCELLES (49140),**
- **de vendre la parcelle n°8 cadastrée A1226 d'une surface de 419 m² à Monsieur et Madame LEPROUST Thierry et Stéphanie domicilié à TIERCE (49125),**
- **de vendre la parcelle n°15 cadastrée A1233 d'une surface de 465 m² à Monsieur et Madame POUSSIN Christopher et Melody domicilié à MONTREUIL-JUIGNE (49460),**
- **de vendre la parcelle n°10 cadastrée A1228 d'une surface de 484 m² à Monsieur BUANA KIMIRU Farel et POUSSIN Melody domicilié à MONTREUIL-JUIGNE (49460),**
- **de vendre la parcelle n°17 cadastrée A1235 d'une surface de 417 m² à Monsieur et Madame BELOUIN Franck et Mathilde domicilié à ANGRIE (49440),**

Et autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ces ventes. Les frais de notaire sont à la charge des acquéreurs.



Pour extrait conforme au registre,
Fait et délibéré en séance le 04/06/2021,
A Miré

La Maire,
Brigitte OLIGNON